

La Halle aux livres à Stiring-Wendel



Règlement de participation

1 – Organisation

Le salon du livre est organisé par la Bibliothèque Municipale de Stiring-Wendel **le dimanche 17 septembre 2023 à la Halle de Wendel de 14h à 18h** (Place de Wendel). En parallèle au salon, se tiendra la bourse aux livres d'occasion issus des collections de la bibliothèque.

2- Inscriptions

Tout auteur ou éditeur souhaitant participer, doit compléter une fiche d'inscription téléchargeable sur le site internet de la mairie ou à demander auprès de la Bibliothèque Municipale de Stiring-Wendel. **La fiche doit être retournée, complétée et signée avant le 25 juin 2023.**

La participation au salon du livre est **gratuite** pour les auteurs et éditeurs. Un chèque de caution de 50€ est demandé à l'inscription, et sera restitué à la fin de la journée.

3 – Emplacement :

L'organisateur attribue un emplacement à chaque auteur, met à leur disposition **une demi-table ou une table (selon le nombre de livres en vente) et deux chaises**. L'auteur doit lui-même procéder à l'installation, à la présentation, à la décoration et au rangement de son stand.

4 - Vente

L'auteur vient avec ses propres ouvrages et encaisse lui-même le montant de la vente. Les exposants s'engagent à respecter la loi du 10 août 1981 relative au prix unique du livre. **Il n'y a pas de librairie partenaire qui se charge de la vente des livres.**

5 – Responsabilité

Chaque exposant est responsable de son stand, de son installation, de son matériel, gère et surveille ses stocks. L'organisateur ne peut être tenu responsable de la perte, la disparition, le vol ou les dégradations des marchandises des exposants. Chaque exposant est assuré par ses propres moyens.

6 - Accueil, transport

L'accueil des auteurs se fait à partir de 13h00. Les frais de transports sont à la charge des auteurs.

7 – Publicité

Les exposants autorisent l'organisateur à utiliser leur nom, raisons sociales, photographies, images ou titres de publication à des fins publicitaires en rapport avec la promotion du salon, sur tous supports sans que cette utilisation puisse ouvrir droit à rémunération.

Tout ouvrage à visée pornographique, d'incitation à la haine ou à la discrimination, qui pourrait porter atteinte aux lois en vigueur et aux bonnes mœurs ne pourra être présenté lors de ce salon.